FSSE

CEFA Ville de Liège

2020-2021

*

CEFA Ville de Liège :FSSE Aide-Ménagère .

Bonjour,

Je vous demande de réaliser les exercices et les dossiers se trouvant en annexes. Vous pouvez les déposer à Pitteurs-Basse-wez ou m'envoyer les scans de vos exercices à l'adresse :

a.marechal@ehtliege.be

Je peux également répondre à vos questions par mail.

Afin de réaliser les exercices et les dossiers qui suivent, je vous invite à lire les consignes ci-dessous :

1) Economie-Gestion : dossier sur Les crédits (Ex1)
2) Geographie : La Belgique, un état Fédéral. Avec vos mots définissez les notions se trouvant sur la feuille et inscrivez le nom des Provinces et de leurs chefs-lieux(Ex2)
3) Mathématique : Rappel : l'ordre des priorités des opérations, veuillez réaliser les calculs sur une feuille annexe afin que je puisse comprendre si vous maîtrisez les différentes étapes. (Ex3)
4) Mathématique : La règle de 3 : exercice à réaliser, il est indispensable de montrer toutes les étapes de vos calculs. Ex 4 et Ex 5.
5) Social : Dossier Cpas.

A. Marechal

Ex 1)

1.1. Les crédits

1.1.1. Introduction

Lisez les différents articles et répondez aux questions suivantes.

Questions

1. Cite 5 types de crédit.
2. Quelle est la progression des ouvertures de crédit ?
3. Quel est le type de crédit le plus présent chez les personnes surendettées ?
4. D'autres organismes que les banques proposent des ouvertures de crédit : lesquels et donnes-en 3 exemples.
5. Que permettent les cartes de crédit ?
6. Qu'est-ce que le TAEG ?
7. Quel est le grand danger d'une ouverture de crédit ?

Ces exemples sont tirés d'un dossier sur le crédit du magazine de défense du consommateur Budget & Droits. Lis les exemples, surligne les mots-clés, ensuite repère les différentes situations.

Crédit à la consommation

Le crédit a pris une place très importante parmi les habitudes des consommateurs. Notre dossier fait le point sur la question: dix formes de crédit très répandues sont passées au crible,* nous vous *donnons un aperçu de la toute nouvelle loi en la matière et désignons nos Maitres-Choix

En introduction, notre dossier présente une série de cas vécus reflétant dix situations (courantes, lesquelles vous renvoient au corps du texte, où sont traitées les principales formules de crédit à la consommation: crédit automatique, ligne de crédit sur compte à vue. Cartes de crédit, cartes-clients, prêt à tempérament, vente à tempérament, financement voiture, crédit à 0%, crédit hypothécaire, prêts par petites annonces.

Extrait de *Budget et Droits*. N°103, 1er juin 1992

Pas de chance sa voiture vient de rendre l'âme, au bout de sept années de bons et loyaux services. Après s'être informé Monsieur F. arrête son choix sur un modèle: une Renault Clio. Coût: quelque 14.500 €. N'ayant pas une telle somme disponible, il faudra bien avoir recours au crédit. Le garagiste auquel il s'adresse, propose un financement. Dès lors, à qui Monsieur F. doit-il s'adresser pour le crédit : au garagiste ou à un banquier?

Monsieur B est horticulteur. Propriétaire de serres, ses notes de mazout atteignent facilement plusieurs centaines de milliers de francs en saison froide. Ainsi rien que pour les mois de février et mars derniers, il a dû débourser 4500 €, alors que le solde de son compte n'était que de 500€. Quelques jours plus tard, d'importantes ventes lui ont permis de ramener son solde largement en positif.

Comme beaucoup d'entre vous. Monsieur A. possède un compte à vue sur lequel il fait verser son salaire. Ce mois-ci, on peut dire que les dépenses se seront succédé : accident de voiture, chauffage en panne et réservation des vacances d'été. Sans parler des débours habituels. Bref, le compte à vue de Monsieur A. est assez déprimé. Qu'à cela ne tienne, avec le retour du beau temps, notre brave homme ne rêve plus que d'une seule chose: s'offrir un nouveau vélo. Coût: 650€. Monsieur A. n'attendra pas le mois prochain : il émet un chèque qui fera passer le solde de son compte bancaire sous zéro.

Monsieur G. grand amateur de musique a décidé de remplacer sa chaîne HIFI. Son choix se porte sur la marque Pioneer. Une publicité lui annonce que Photo-Hall propose justement un tel modèle à 575 €, assorti d'une formule alléchante: un crédit à 0%. De quoi s'agit-il et est-ce bon à prendre?

Monsieur et Madame K sont mariés depuis deux ans. Ils vivent dans un appartement. La venue prochaine d'un enfant et leur envie de vivre dans un endroit spacieux et calme les fait envisager l'achat d'une fermette à la campagne. Ni leurs revenus, ni leurs économies ne leur permettent de payer cash le prix demandé. Ils vont donc trouver leur banquier qui leur propose la formule du prêt hypothécaire

Ce jour-là, Mme V. de Bruxelles, a décidé d'effectuer des achats en ville Après avoir déniché des vêtements pour les enfants, elle se rend à l'Inno de la rue Neuve où elle choisit un service de table d'une valeur de 550 €. Arrivée à la caisse, elle constate que son chéquier est désespérément à sec et qu'elle a oublié sa carte Bancontact. Pas de chance: elle doit donc laisser le service sur place et rentrer bredouille. La caissière profite de l'occasion pour lui remettre un petit dépliant qui vante les mérites de la carte Aurora: possibilité de faire des achats sans avoir d'argent ni de chèque sur soi. : crédit permanent, simplicité d'utilisation, etc. Le lendemain. Mme V. complète le formulaire de demande et le renvoie. Est-elle bien avisée en agissant de la sorte?

Isabelle et Jean-François ne sont pas à proprement parler des économes. Véritables cigales, ils auraient plutôt tendance à jeter l'argent par les fenêtres. En mai dernier, ils réservent un voyage en Thaïlande, alors que leur compte en banque est pâlichon depuis pas mal de temps, au point que leur banquier refuse de leur prêter main forte. Déterminés à s'offrir leur voyage malgré tout, voilà que notre jeune couple ouvre un «toutes-boîtes», à la rubrique «Marché des capitaux». Savent-ils qu'ils s'embarquent dans une bien triste galère ?

Voici deux ans que Monsieur C. s'est laissé tenter par la publicité de son banquier en faveur de la carte Visa, Depuis lors, il l'utilise régulièrement au restaurant et dans les magasins affiliés au réseau. Lorsqu'il se rend à l'étranger, il y règle aussi ses dépenses de la sorte. Ce qui l'a attiré dans cette formule? Surtout le fait qu'il puisse centraliser le règlement de ses dépenses en fin de mois.

Voilà quelque temps déjà que Melle C. a envie de s'offrir une télé. Même si elle peut se contenter d'un petit poste, ses moyens financiers ne lui permettant pas de faire un achat au comptant, elle se rend néanmoins dans un magasin Vanden Borre à Bruxelles. Elle y voit un petit modèle Magnavox qui pourrait faire l'affaire. Coût: 250 €. Le vendeur lui propose de régler son achat en 12 mensualités de 19 € avec un acompte de 50 €. Est-ce une belle offre?

Le recours au crédit est à faire avec réflexion et modération, sinon "gare aux ennuis et aux imprévus...

86,76 € PAR MOIS EN TOUT ET POUR TOUT !

Après cinq années particulièrement difficiles, Xavier, un Bruxellois de 35 ans, entrevoit le bout du tunnel. Philosophe et poussé par un optimisme sans borne, il ne désespère pas de sortir du surendettement. Pour lui, tout s'écroule un samedi après-midi du mois d'avril 1995 alors qu'il participe à un déménagement dans la région bruxelloise chez un ami. En déplaçant un meuble, il se fracture la jambe en deux endroits. Sa fracture ne se refermera jamais convenablement. A ce moment-là, il est père de deux enfants et travaille comme délégué commercial indépendant. Il ne savait pas que l'on pouvait avoir des problèmes d'argent : « Tous les mois, l'argent rentrait normalement. Après six ans comme attaché commercial, j'avais même acquis un certain niveau de vie. Je venais de contracter un emprunt pour une maison de 198,315€, Je me trouvais dans la seconde des quatre années de remboursement de ma voiture. Et nous venions d'acheter une caravane super équipée pour partir en vacances parce que ma compagne attendait de sept mois notre troisième enfant.»

La première année, l'argent mis de côté suffit au couple pour assumer le troisième enfant et les deux opérations subies par Xavier.

La deuxième année, tout ce complique pour le ménage. Devant les difficultés financières, le couple craque. Xavier revient sur cette période. « Nous ne savions plus où donner de la tête. Nos amis se détournaient de nous puisque nous n'avions plus le même train de vie. Les factures tombaient tous les mois avec des montants affolants à payer. Nous avons revendu la voiture, la maison et le terrain, et on a vécu dans la caravane. Mais la vie avec les trois enfants dans cet espace réduit est devenue particulièrement difficile. Ma compagne et les enfants sont partis. »

Xavier est très loin d'avoir tout remboursé. Actuellement, il est venu s'installer dans la région de Couvin dans l'appartement d'une amie. Il bénéficie de 86,76 € par mois pour vivre lorsqu'il a tout payé. Depuis le début, Xavier a décidé de ne pas baisser les bras et c'est dans cette optique qu'il s'intéresse à Internet: « Pour ce type de travail, je n'ai pas besoin de ma jambe et je ne dois voir personne. »

Source : La Dernière heure, 28/02/2000

1989. Claude est cadre. Et Corine infirmière. Ils habitent alors un quartier résidentiel à Uccle. En 1990, Claude perd son emploi. Et, du coup, leur logement devient trop cher. Il réussit pourtant à se recycler comme régisseur dans une sénorie. Avec Corine, ils cumulent 2 032 €. Nouveau départ, nouveaux projets. Ils se marient. Et changent de voiture. Par souci d'économie, ils choisissent un modèle plus petit. Qu'ils paient cash, cependant. Quasi au même moment, ils emménagent dans un appartement plus petit, qu'ils décident de remeubler. Rationnellement sans plus. Coût du remboursement annuel : 300 €. A peine engagé dans ce financement, Claude perd à nouveau son emploi. Licenciement économique.

Depuis, il chôme... Lorsqu'il parle de son allocation, il utilise le terme «punition». Et de raconter ses «acrobaties financières». Notamment avec la banque. Finies les petites escapades du week-end, oubliées les vacances ! Normal : avec 520 € de moins, comment ne pas vivre dans l'instabilité ? «On ne cesse de nous dire que le Belge vit au-dessus de ses moyens. Qu'on me dise qui est ce Belge !» Claude reconnaît qu'il travaille au noir. Par-ci par-là, à l'instar de la main-d'œuvre étrangère. «Pourquoi eux et pas moi ? Mon sens civique ? Mais quel sens civique ?» Alors, Claude «bricole». Sans prétention, mais de toutes ses forces.

A. de F., Le Vif-L'Express n°2131, 05/92

1.1.2. Qu'est-ce que le crédit bancaire ?

C'est un *contrat entre un banquier et un client par lequel le premier (le prêteur) consent à accorder au second (l'emprunteur) une certaine somme qu'il remboursera plus tard, à l'époque convenue et moyennant le paiement d'un intérêt convenu.*

Le bénéficiaire du crédit rembourse donc :

- le *montant nominal du prêt*
- *auquel s'ajoute l'intérêt perçu par la banque, l'intérêt étant le revenu qui rétribue le prêteur de capitaux.*

Il existe deux grandes familles de crédit.
La distinction entre ces 2 familles de crédit est importante car des lois différentes s'appliquent dans les deux cas

1.1.3. Le crédit hypothécaire

Ceux-ci financent les *besoins immobiliers des ménages (achat, construction ou transformation d'une habitation).*
Ils se caractérisent par

- leur *montant élevé (parfois plusieurs centaines de milliers d'euros),*
- *leur garantie hypothécaire*[1] *et*
- *leur durée qui peut aller jusqu'à 30 ans.*

En fonction de la situation du marché, les banques proposent deux grands types de crédit hypothécaires :

- à taux fixe *durant toute la durée du remboursement ou*

- à taux variable, *suivant l'évolution du loyer de base de l'argent.*

- Entre les deux, toutes sortes de variantes sont bien entendu possibles : taux fixe pendant une période et variable pendant une autre, fixation d'un taux plafond protégeant l'emprunteur contre des variations importantes, etc.

1.1.4. Le crédit à la consommation

Le crédit est devenu un mode de paiement courant chez une grande majorité de consommateurs. Le crédit à la consommation regroupe les contrats de crédit destinés à un usage privé (en excluant les crédits hypothécaires).

[1] Garanti permettant à une banque de vendre l'habitation ou un terrain appartenant à un emprunteur qui ne rembourserait pas son crédit.

Actuellement, en Belgique, on dénombre environ 4 millions de contrats de crédit à la consommation : ceci donne une idée de l'importance du crédit à la consommation dans la vie de tous les jours.

Les crédits à la consommation peuvent répondre à des besoins très divers :

- *permettre des achats : il peut s'agir de biens durables (voiture, meubles, appareils électro ménagers) ou de biens d'équipement (comme l'installation d'une véranda ou d'une cuisine équipée). On appelle parfois ces crédits les « financements » ou crédits « affectés » ;*

- *avoir des liquidités : soit le budget est trop serré et l'emprunt est destiné à augmenter temporairement les ressources financières disponibles, soit le crédit permet des dépenses comme les vacances, des frais de communion ou de mariage, des impôts à payer,... On parle parfois de « crédits non affectés ».*

L'avantage principal du crédit à la consommation est de *permettre de payer certaines dépenses sans devoir attendre d'avoir épargné toute la somme nécessaire : par exemple, il ne faut pas attendre d'avoir épargné l'intégralité du prix d'achat pour pouvoir s'acheter une voiture. Le crédit comble l'écart entre les revenus et les besoins de la consommation.*

Les principaux crédits à la consommation sont
1)le prêt à tempérament,
2)la vente à tempérament,
3)l'ouverture de crédit et
4)la carte de crédit.

1.1.5. Le prêt à tempérament

Le prêt à tempérament est le crédit à la consommation le plus classique : le client se rend chez son banquier et lui demande de lui prêter une certaine somme d'argent pour une durée déterminée.
Le prêt à tempérament peut être conclu pour le financement d'achats tels qu'un ordinateur, une voiture, ...
Le prêt à tempérament peut être visualisé comme suit :

Les relations entre le client, le vendeur et le banquier sont les suivantes :

(1) le client demande le financement de l'objet au banquier ;
(2) le banquier prête au client afin de lui permettre de payer le vendeur au comptant ;
(3) le client achète l'objet auprès du vendeur et le paie au comptant ;
(4) le vendeur livre le bien à l'acheteur ;
(5) le client porte la facture au banquier ;
(6) le client rembourse périodiquement son banquier.

1.1.6. La vente à tempérament

Lorsqu'un commerçant vend un bien de consommation tel que du matériel hi-fi, électro-ménager ou de l'ameublement, il souhaite en général être payé au comptant. Cependant, tous les clients n'ont pas les moyens de payer l'intégralité du montant immédiatement. Le vendeur peut alors proposer au client, comme argument supplémentaire de vente, de s'occuper lui-même du financement.

De la sorte, le client ne paie immédiatement qu'une partie du prix d'achat : c'est l'acompte, qui doit au minimum être égal à 15% du prix de vente. Le reste sera payé par plusieurs versements mensuels, appelés mensualités.

Dans ce système appelé *vente à tempérament*, le vendeur n'avance pas l'argent de sa poche mais est presque toujours un intermédiaire entre le client et un banquier de son choix.

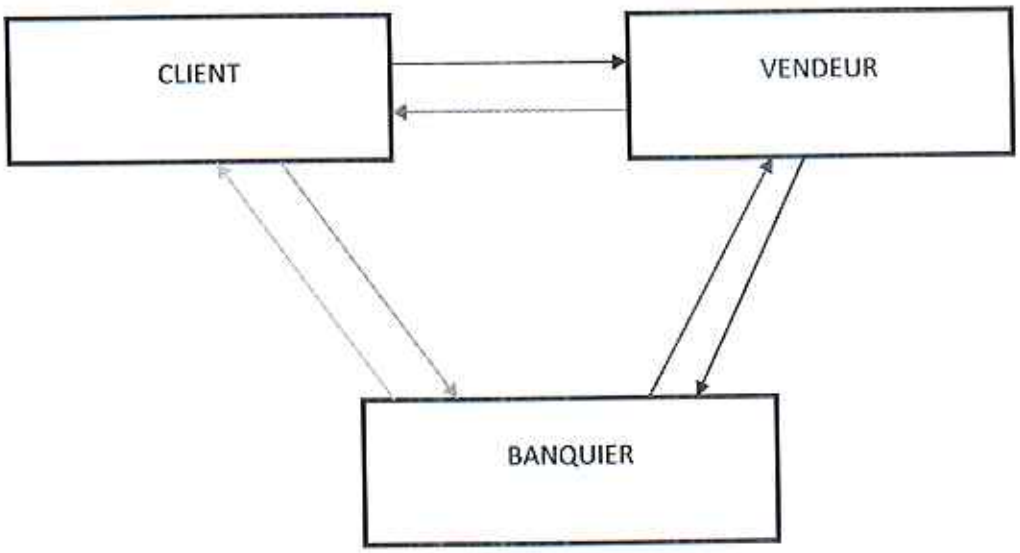

Les relations entre le client, le vendeur et le banquier sont les suivantes :

(1) le client achète le bien à crédit auprès du vendeur ;
(2) le vendeur demande le financement au banquier ;
(3) le banquier paie le vendeur au comptant ;
(4) le vendeur livre le bien à l'acheteur ;
(5) le banquier envoie mensuellement à l'acheteur une invitation à payer ;
(6) le client paie la mensualité au banquier (tous les mois).

Dans un premier temps, il n'y a aucune relation entre le client et le banquier ! C'est le vendeur qui choisit de traiter avec tel ou tel banquier. Ensuite, le banquier transmettra au client les invitations à payer par mensualité.

En général, l'institution financière proposée par le vendeur n'est pas la plus avantageuse pour le client ;

Parfois, le vendeur indique sur les publicités qu'il propose du « crédit 0% » : cela signifie *que le crédit est gratuit, autrement dit que cela ne reviendra pas plus cher au client d'étaler son paiement que de payer la totalité du prix immédiatement.*

1.1.7. La ligne de crédit ou l'ouverture de crédit

«L'ouverture de crédit se démarque des crédits à la consommation traditionnels par sa souplesse de fonctionnement et par le fait que le crédit octroyé est «en attente» d'utilisation.» (...)

Durant une période déterminée ou indéterminée, une *réserve est mise à la disposition du consommateur qui a le droit de l'utiliser ou non et de choisir, le cas échéant, le moment de son remboursement.*

La liberté de prélever ou non et de rembourser au moment voulu constitue la caractéristique essentielle des ouvertures de crédit, à l'origine de leur succès. Il est effectivement plus facile pour le consommateur de disposer en permanence d'une réserve financière, de surcroît reconstituable au fur et à mesure des remboursements *(« crédit revolving »)* que de recommencer à chaque fois la procédure d'octroi d'une vente ou d'un prêt à tempérament. Les publicités d'ouverture de crédit insistent souvent sur ce point en parlant de « crédit simple », d'« espace financier » ou de « crédit-liberté ».

Des intérêts débiteurs sont réclamés uniquement si le client utilise sa ligne de crédit.

Il est important de relever que :

- la ligne de crédit est beaucoup plus chère que le prêt à tempérament;
- si on ne rembourse que des intérêts, il faut encore rembourser la totalité du capital;
- les contrats d'ouverture de crédit sont le plus souvent conclus à durée indéterminée, ce qui peut entraîner un endettement permanent et à l'infini;
- on risque de ne pas voir "filer l'argent";
- une gestion très rigoureuse de votre budget est nécessaire puisque les remboursements peuvent varier de mois en mois.

L'ouverture de crédit peut prendre différentes formes comme le découvert en compte courant ou la ligne de crédit :

- le découvert en compte courant : *«les consommateurs disposent généralement de la faculté de descendre en-dessous de zéro sur leur compte courant.*

  De plus en plus de ménages utilisent le découvert bancaire comme source de revenus: ils sont régulièrement en dessous de zéro sur leur compte.

- la ligne de crédit : « elle constitue une autre forme d'ouverture de crédit. (...) Elle est presque toujours de type « revolving », autrement dit le consommateur peut re-puiser dans la réserve mise à sa disposition à concurrence des remboursements effectués. (...) »

1.2. Exercices pratiques

A présent, vérifions si la théorie a été comprise. Testons vos connaissances en répondant aux questions ci-dessous.

1. Cite les 3 fonctions présentes sur une carte de débit.
   - o Bancontact, Maestro et Banksys
   - o Bancontact, Maestro et Proton
   - o Visa, Bancontact et Maestro

2. De ces 3 fonctions, laquelle sert de porte-monnaie électronique?
   - o Bancontact
   - o Proton
   - o Visa

3. Quelle est la différence entre une carte de débit et une carte de crédit?

   - o Ces deux cartes permettent de retirer de l'argent et d'effectuer des paiements, mais avec une carte de débit l'argent est immédiatement retiré du compte, tandis qu'avec une carte de crédit les dépenses sont globalisées et prélevées du compte une fois par mois.
   - o Ces deux cartes permettent de retirer de l'argent et d'effectuer des paiements, mais avec une carte de crédit l'argent est immédiatement retiré du compte, tandis qu'avec une carte de débit les dépenses sont globalisées et prélevées du compte une fois par mois.

4. Tenant compte de la marge d'intermédiation, quel sera en toute logique le taux appliqué par la banque pour un crédit logement d'une durée de 20 ans, sachant que le taux des livrets de dépôt est de 4%.

   - o 2 %
   - o 4 %
   - o 7 %

5. Remplissez le formulaire de virement sur base des données suivantes. Vous avez reçu une facture de 652 EUR de la s.a. Dimension, avenue de la Rentabilité 28, 1000 Bruxelles. Celle-ci doit être payée aujourd'hui sur le compte n° 103-1234678-33. Vous souhaitez transférer le montant du compte n° 103-1234567-19. Afin de faciliter l'identification de votre paiement par le service comptabilité de la firme Dimension, la communication suivante devra figurer sur le virement "223/5689/78933".

6. Que désigne-t-on par argent fiduciaire?
   - o les billets de banque
   - o les bons d'Etat
   - o les bons de caisse

7. Que désigne-t-on par argent scriptural?
   - o l'argent qui rapporte des intérêts
   - o l'argent qui reste sur des comptes et qui est transféré entre comptes
   - o l'argent amassé dans des bas de laine

8. Quel mouvement a été réalisé sur un compte quand on dit de celui-ci qu'il a été débité?
   - o l'argent a été retiré du compte
   - o l'argent a été versé sur le compte

9. Quel mouvement a été réalisé sur un compte quand on dit de celui-ci qu'il a été crédité?
   - o l'argent a été retiré du compte
   - o l'argent a été versé sur le compte

10. Reliez chaque dépense au moyen de paiement le plus approprié. Un moyen de paiement ne peut être utilisé qu'une seule fois.

- Achat d'un pain chez le boulanger
- Achat d'un DVD dans une grande surface
- Payer ses courses dans un supermarché à Milan
- Payer sa facture de téléphone
- Payer une note de restaurant à Glasgow

- Virement
- Maestro
- Proton
- Visa
- Bancontact

11. Dans le cadre d'un chèque, qui désigne-t-on par tireur?
   - o le bénéficiaire du chèque
   - o la banque qui reçoit l'ordre de payer le chèque
   - o la personne qui émet le chèque

12. Dans le cadre d'un chèque, qui désigne-t-on par tiré?
   - o le bénéficiaire du chèque
   - o la banque qui reçoit l'ordre de payer le chèque
   - o la personne qui émet le chèque

13. Quand est-il conseillé d'avoir recours au chèque agence?
   - o quand on souhaite obtenir une réduction sur le prix d'achat d'un bien de consommation
   - o quand, pour des raisons de sécurité, on ne préfère pas payer

cash un achat important
- o quand on souhaite payer l'entretien de sa voiture au garage

14. Parmi les services suivants, lequel permet de payer à dates fixes et automatiquement une facture dont le montant varie ?
- o un ordre permanent
- o un virement
- o une domiciliation

15. Parmi les services suivants, lequel permet de payer à dates fixes et automatiquement un montant identique?
- o un ordre permanent
- o un virement
- o une domiciliation

16. Comment les particuliers peuvent-ils effectuer leurs opérations financières chez eux au départ d'un PC?
- o par phone-banking
- o par internet-banking

17. Un livret de dépôt peut également être appelé:
- o un compte à vue
- o un compte d'épargne
- o un dépôt à terme

18. Que désigne-t-on par bon de caisse ?
- o un titre de créance au porteur émis par une banque, et dont le capital est garanti à l'échéance finale
- o un titre de créance au porteur émis par l'Etat
- o un titre de créance au porteur dont le capital n'est pas garanti à l'échéance finale

19. Quels sont les 2 avantages de l'épargne-pension?
- o l'épargne-pension est fiscalement déductible et offre un revenu complémentaire dès la retraite
- o l'épargne-pension est exonérée de précompte mobilier et offre un revenu complémentaire dès la retraite

20. Parmi les types de placements suivants, lequel ne présente jamais de risque ?
- o l'action
- o le bon de caisse
- o la sicav

21. Mots au choix : compte à terme, compte d'épargne, obligations, actions, fonds commun de placement

..... est un instrument de placement à court terme dont la durée (généralement assez courte, jusque 12 mois) et le taux d'intérêt (plus la durée est longue, plus l'intérêt est élevé) sont connus à l'avance. Les fonds investis (montant minimum souvent exigé) sont bloqués pendant toute la durée convenue.

Le..... est un instrument de placement dont le taux

d'intérêt est connu à l'avance, mais pas l'échéance qui n'est pas fixée. L'intérêt est payé en fin d'année, l'argent reste disponible à tout moment.

L'.....
est un titre de propriété d'une partie du capital d'une société. Elle est généralement sans échéance. Elle ne procure aucun revenu fixe.

L'.....
..... est une reconnaissance de dette de la part de l'émetteur; elle représente une participation dans un prêt à long terme pour laquelle le détenteur de l'..... perçoit des intérêts.

L'.....
.....
est un terme général qui désigne une entité, avec ou sans personnalité juridique, qui recueille des capitaux auprès du public et les investit collectivement dans un ensemble de valeurs mobilières selon le principe de la diversification des risques.

Ex 2)

Belgique : Etat fédéral

1) Définis les notions suivantes :

- Les régions :

- Les communautés :

- La Belgique comme Etat fédéral :

- De quoi s'occupent les communautés ? (2 exemples)

- De quoi s'occupent les régions ? (3 exemples)

2) Crée une légende pour cette carte en y indiquant :

- Les régions (colorie-les dans des couleurs différentes)
- Les provinces
- Les chefs-lieux

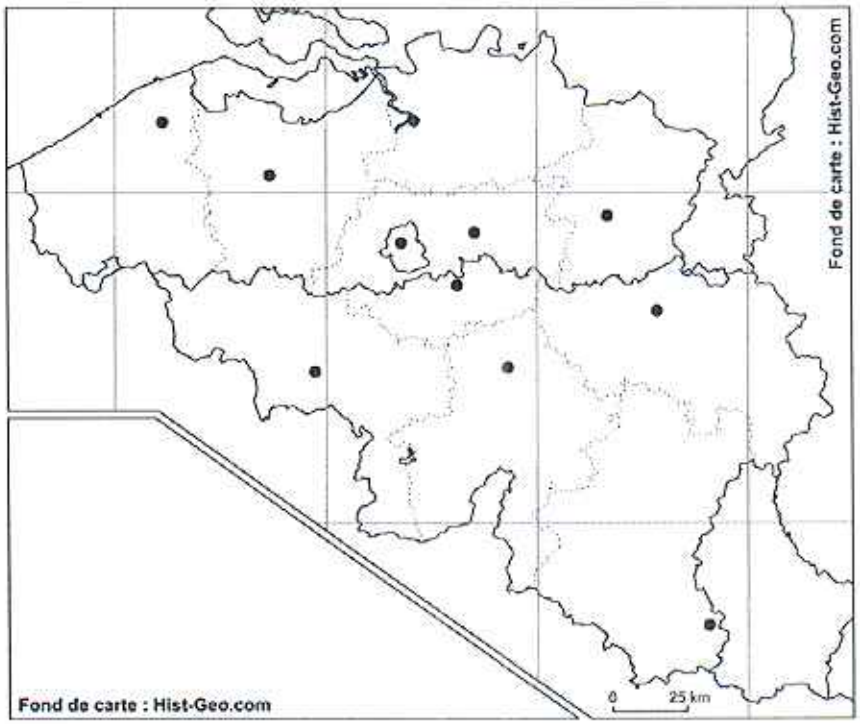

Calculs — Priorité des opérations (PEMDAS)

Effectue les chaînes de calculs suivants, en faisant attention à l'ordre des opérations

Exc 3)

P
E
M
D
A
S

1. $(3 . 3 + 5) . 4 + 3 . 5$ = ...
2. $(2 . 4 + 3) . 4 + 3 . 3$ = ...
3. $(3 . 2 - 3) . 3 + 3 . 3$ = ...
4. $(4 . 4 + 5) . 4 + 4 . 2$ = ...
5. $(4 + 3 . 3) . 4 + 5 . 4$ = ...
6. $(4 . 4 + 4) . 4 - 4 . 3$ = ...
7. $(2 . 4 - 4) . 3 + 2 . 5$ = ...
8. $(3 . 3 + 2) . 5 - 4 . 4$ = ...
9. $(4 + 5 . 3) . 3 - 2 . 2$ = ...
10. $(2 + 4 . 4) . 4 - 2 . 4$ = ...
11. $3 . 4 + 3 . 2 + 4 . 4$ = ...
12. $(5 + 5 . 5) . 2 - 3 . 3$ = ...
13. $(3 + 3 . 4) . 5 + 2 . 2$ = ...
14. $(4 . 2 - 4) . 5 + 4 . 3$ = ...
15. $(3 + 2 . 3) . 3 - 3 . 3$ = ...
16. $(4 + 3 . 5) . 4 - 3 . 3$ = ...
17. $(3 . 3 + 5) . 4 - 2 . 4$ = ...
18. $(2 . 5 + 2)^2 . 4 - 4 . 4$ = ...
19. $(5 . 5 - 3) . 4 + 3 . 3$ = ...
20. $(5 . 5 + 2) . 2 + 3 . 5$ = ...
21. $(3^2 + 2 . 4) . 3 + 3 . 4$ = ...
22. $(4 . 4 + 5) . 2 - 3 . 3$ = ...
23. $(4 . 5 + 5) . 4 + 5 . 4$ = ...
24. $(4 . 4 + 4) . 4 + 4 . 4$ = ...
25. $(3 . 4^0 + 5) . 5 - 4 . 5$ = ...
26. $(3 . 2 + 4) . 2 + 4 . 3$ = ...
27. $(3 . 3 - 4) . 3 + 4 . 4$ = ...
28. $(2 . 3 + 4) . 4 - 2 . 3$ = ...
29. $(3 + 5 . 4) . 3 + 4 . 5$ = ...
30. $2^3 . 4 + 2 . 5 + 3 . 3^1$ = ...

Fac 4

Cours FSSE 2020-2021
CEFA De La Ville De Liège

PROBLEMES

LA REGLE DE 3

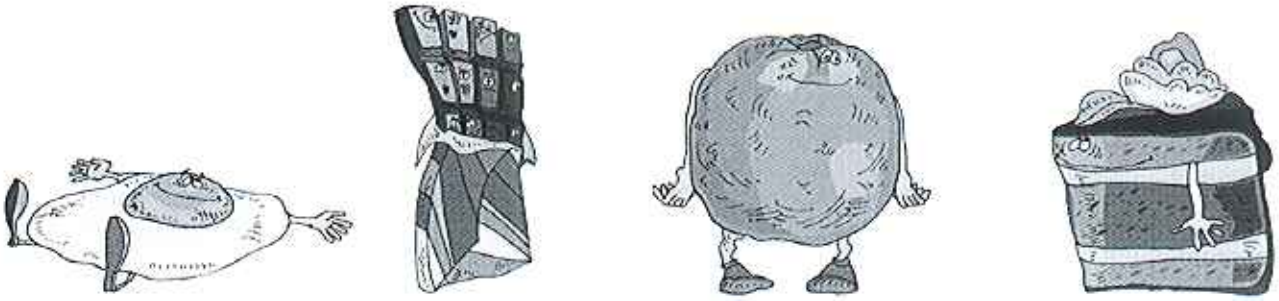

Pour réaliser un gâteau pour 10 personnes, il faut :

-10 œufs
-1kg de farine
-1kg de sucre
-1kg de beurre
-500g de chocolat
-10 oranges

Quelles sont les quantités nécessaires pour un gâteau pour 5 personnes ?

5 PERSONNES, C'EST LA ....DE 10 PERSONNES. ALORS, IL FAUDRA :

POUR 7 PERSONNES ?

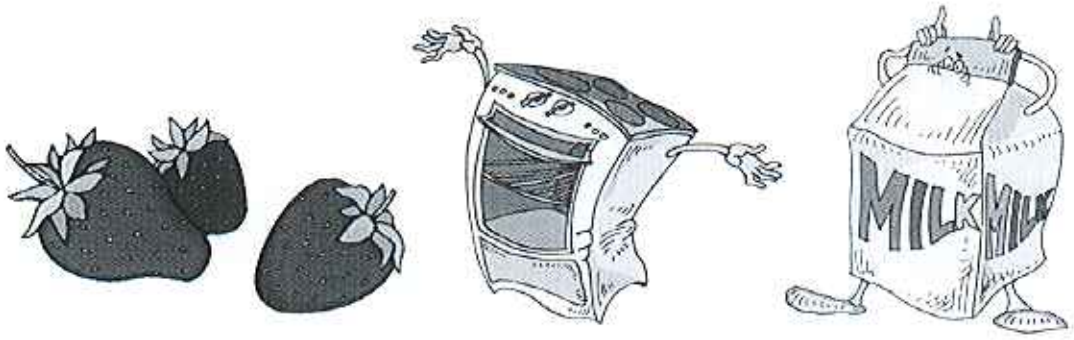

Ingrédients pour un clafoutis aux fraises pour 10 personnes :

-20 fraises bien mûres
-1 litre de lait
-1kg de sucre
-500g de pâte feuilletée
-500g de beurre
-1kg de farine

Calculez les ingrédients pour 4 personnes ?

Ex 5

FSE 2020-2021

CEFA VILLE DE LIEGE

Recettes : Adapter en fonction du nombres de clients.

1)Mousse au chocolat pour 8 personnes : (calculez pour 16, 90 personnes)

Ingrédients:

- 250g de chocolat noir
- 3 jaunes d'oeufs
- 6 blancs d'oeufs
- 3 cuillères de sucre en poudre

2) Truffes au chocolat noir : (calculez pour 10, 63 personnes)

Ingrédients / pour 4 personnes

- 100 g de chocolat noir à 70%
- 4 cuillères à soupe de cacao en poudre
- 50 g de sucre en poudre
- 50 g de beurre
- 1 œuf très frais
- 2 cuillères à soupe de lait

3) Taboulé au blé pour 4 personnes (calculez pour 8, 84 personnes)

INGREDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- 250 g de blé précuit ;
- 2 tomates ;
- 1/2 concombre ;
- 1 petit oignon blanc ;
- 1/2 citron ;
- 1 botte de basilic ;
- 2 branches de ciboulette ;
- 6 cuillères à soupe d'huile d'olive ;
- sel et poivre.

4) Recette de la tarte aux oignons rouges, aux coeurs d'artichauts et à la feta pour 4 personnes : (calculez pour 70 personnes)

- 2 pâtes feuilletées surgelées ou prêtes à dérouler;
- 2 gros oignons rouges;
- une quinzaine de mini coeurs d'artichauts à l'huile;
- 125g de feta;
- feuilles de basilic;
- sel et poivre.

5) Recette de l'osso bucco à la milanaise pour 7 personnes : (calculez pour 19, 50 personnes)

- ☐ 4 rouelles épaisses de jarret de veau ;
- ☐ 2 carottes ;
- ☐ 1 petit céleri rave ;
- ☐ 5 filets d'anchois à l'huile ;
- ☐ 50g de margarine ;
- ☐ 2 cuillères à soupe de farine ;
- ☐ 1 verre de vin blanc ;
- ☐ 1 verre d'eau ;
- ☐ 2 cuillères à soupe de concentré de tomates ;
- ☐ le zeste d'un citron non traité ;

QUESTIONS

1 Que signifie CPAS?

2 Le CPAS dépend il de l'ONSS? Justifiez

3 Par qui le CPAS est il géré et financé?

4 L'aide sociale est elle accordée à tous les citoyens, salariés ou non? Expliquez

5 Quel est la mission prioritaire du CPAS?

6 Quelles formes peut prendre l'aide sociale?

7 Qu'entend on par revenu d'intégration?

8 Quel est l'objectif de ce revenu?

- ☐ 1 gousse d'ail ;
- ☐ 1 cuillère à soupe de persil haché ;
- ☐ 1 branche de thym ;
- ☐ sel et poivre.

Bre 6)

L'AIDE SOCIALE ET LES SERVICES OFFERTS PAR LE CPAS

Que faire si vous vous retrouvez seul et que vous n'avez pas droit à des allocations de chômage? Que faire si votre pension est insuffisante? Que faire si vous êtes handicapé et que vous ne pouvez pas travailler? Que faire si vous ne recevez pas d'allocations familiales? Que faire si vous tombez à côté du filet de sécurité sociale?

Heureusement, il existe une solution! Un filet de sécurité encore plus grand a été tendu à côté duquel personne ne peut plus passer, c'est-à-dire l'aide sociale. A vrai dire, cette aide sociale n'appartient pas à la sécurité sociale proprement dite et ne dépend pas de l'ONSS, mais fait partie de la protection sociale totale de la population belge. Elle est gérée par les communes.

Le but de l'aide sociale ou du Centre Public d'Aide Sociale (CPAS) est d'apporter à chaque personne qui en éprouve le besoin, une aide qui peut être sociale, médico-social, psychologique, matérielle ou financière et de garantir un revenu minimal à toute la population.

Ces revenus sont financés en grande partie par des impôts et ne sont donc pas basés sur la rémunération. D'ailleurs, vous devez toujours remplir certaines conditions avant qu'une aide sociale ne vous soit accordée. Ainsi, tout octroi est précédé d'une enquête sur les ressources dont vous disposez.

Le CPAS de chaque commune a pour mission de permettre à chaque personne en difficulté de mener une existence conforme à la dignité humaine. Cette aide sociale consiste en **2 prestations**:

1. le droit à l'intégration sociale par un **revenu d'intégration** (ancien minimex). Ce revenu doit être assorti d'un projet individualisé d'intégration sociale qui doit mener à un emploi par l'intermédiaire ou non d'une formation;

2. l'aide sociale au sens large du terme qui peut être *matérielle* (par exemple: les chèques mazout, les bons d'alimentation, repas à domicile et service d'aide familiale ou CSD) ou *immatérielle* (tels que la guidance budgétaire, le conseil juridique, etc.).

L'objectif avec le revenu d'intégration n'est plus - seulement - de garantir une allocation à tous, mais d'`activer´ les personnes qui reçoivent ce revenu pour les intégrer dans la société par la formation et/ou l'emploi. En outre, chaque CPAS évalue lui-même l'aide la plus adéquate à accorder en fonction de chaque cas personnel et familial.

En fait, le droit à l'intégration sociale doit être considéré comme le tout dernier filet de sécurité. Si vraiment vous avez fait tout votre possible pour vous procurer un revenu d'une autre façon - par exemple une allocation de chômage, mais également des allocations pour handicapés ou autre - vous aurez droit à l'intégration sociale.

source: Service Public fédéral / Sécurité sociale
www.socialsecurity.fgov.be